

### Initiatives ministérielles

Je me rappelle plus particulièrement, depuis le moment où j'ai appris la nouvelle jusqu'à aujourd'hui cinq ans plus tard, avoir compris que des femmes avaient été éliminées du nombre des étudiants. Elles ont été distinguées. Elles ont été alignées contre un mur et exécutées.

Elles ont été exécutées parce que, selon cet esprit indubitablement dérangé, elles s'étaient pour ainsi dire élevées au-dessus de leur condition. Elles s'étaient écartées de la norme. Elles s'étaient engagées dans une profession non traditionnelle pour les femmes. Elles avaient osé faire une chose que, selon cet esprit dérangé, les femmes n'étaient pas censées faire.

Je tiens à rendre spécialement hommage à deux de mes anciennes collègues à la Chambre. Je veux rendre tout particulièrement hommage à Dawn Black, l'ancienne porte-parole officielle du Nouveau Parti démocratique touchant la situation de la femme. C'est grâce à ses efforts pour faire adopter une mesure d'initiative parlementaire qu'elle avait présentée, que ce jour est devenu la Journée nationale de commémoration et d'activités concernant la violence dirigée contre les femmes.

Je me rappelle être intervenue plusieurs fois à la Chambre pour appuyer Dawn et avoir été appuyée par les autres femmes auxquelles je voudrais également rendre hommage aujourd'hui, d'abord l'honorable Mary Collins, qui était alors la ministre responsable de la situation de la femme, et notre collègue, la députée de Saint-Hubert, du Bloc québécois, qui ne nous a pas ménagé son appui à ce sujet.

Je me rappelle ces événements, et je veux que nous nous en rappelions tous. Je me rappelle les personnes que j'ai rencontrées quand cette terrible tragédie a polarisé le débat et la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Une personne que je n'oublierai jamais et à laquelle je voudrais également rendre hommage aujourd'hui est Suzanne Laplante-Edward, la mère d'Anne-Marie Edward, une des victimes. Elle ne voudrait probablement pas qu'on la signale aujourd'hui. Elle se représenterait plutôt comme une mère et une militante, mais elle est devenue également un symbole. Elle aurait probablement préféré demeurer la mère d'une ingénieure.

Ce qui est arrivé par cette froide soirée de décembre à Montréal nous a toutes galvanisées jusqu'à un certain point, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à faire. Il est bien vrai qu'il existe dans notre société de la violence dirigée contre les hommes et contre les enfants. Il n'est cependant pas raisonnable de refuser de reconnaître que la violence dirigée contre les femmes constitue un problème particulier qui se rencontre dans tous les groupes culturels, dans toutes les sociétés de tous les coins du globe et dans tous les groupes raciaux. C'est une tragédie et une horreur, mais cela existe. Le fait que les hommes et les enfants sont eux aussi victimes de violence ne diminue en rien le problème particulier auquel les femmes font face dans beaucoup trop de cas en s'éveillant remplies de frayeur dans leur propre maison. Ce n'est pas parce que nous parlons de combattre ce problème que nous accordons moins d'importance aux victimes d'autres formes de violence, mais nous soulignons le caractère spécial de ce problème, qui exige des interventions, des moyens de protection particuliers. J'ai déjà parlé des journalistes et notamment de Ian MacDonald, de la CBC. Je voudrais dire un mot de Stevie Cameron, et je doute qu'une seule femme qui a lu

le *Globe and Mail* cette semaine-là ait oublié l'incroyable chronique de cette journaliste, qui a choisi comme titre: «Que pouvons-nous dire à nos brillantes jeunes filles?» Elle se faisait l'interprète de nous toutes, celles d'entre nous qui ont des filles, celles d'entre nous qui ne sont pas mères mais ont des responsabilités envers toutes les filles. Elle a parlé de sécurité. Elle a parlé d'éduquer les jeunes femmes pour leur apprendre à ne pas vivre dans la peur. Elle a parlé de nos inquiétudes pour nos jeunes, qu'il s'agisse de nos enfants ou des jeunes en général. Je n'oublierai jamais ses mots.

• (1515)

Hier encore, je regardais dans mon bureau une plaque avec la photo de ces 14 jeunes femmes. Je crois que leur âge moyen était de 22 ans. Je me suis fait la réflexion qu'une d'entre elle était très âgée. Elle avait 29 ans. Quel terrible gaspillage ce fut à Montréal, ce soir-là. Ces jeunes femmes auraient tellement fait pour leur profession, leur propre famille, leur collectivité, leur province, leur pays, pour nous tous.

M<sup>me</sup> Edwards a dit dans son interview, dans la *Gazette de Montréal* de ce matin, que ce que notre pays a perdu, ce n'est pas seulement toute cette beauté, ce talent, cet enthousiasme, mais aussi une partie de son innocence et de sa candeur, car, comme le disait mon collègue de Renfrew—Nipissing—Pembroke, il n'est pas normal que ce genre de chose se produise au Canada. Soudain, c'est arrivé.

À la Chambre, nous avons de nombreux débats animés sur le contrôle des armes à feu, la violence ainsi que les moyens de l'enrayer et d'éviter qu'une tragédie comme celle de Montréal ne se reproduise. Si nous avons de la chance, jamais pareil massacre ne se reproduira au Canada. Nous prions tous pour cela. Le drame, c'est que, dans notre pays, la violence faite aux femmes est une réalité quotidienne.

Certains d'entre nous arborent aujourd'hui un macaron sur lequel est inscrit: «Plus jamais de 6 décembre 1989.» Le drame, c'est que cela continue, que nous n'avons pas encore réglé le problème de la violence faite aux femmes. Le drame, c'est que, tous les six jours, une femme est tuée au moyen d'une arme à feu au Canada. Je n'ai pas inventé ces statistiques. Elles existent et elles sont vraies. Le drame, c'est que des femmes sont battues, brutalisées et victimes de mauvais traitements.

D'autres sont aussi battus, brutalisés et victimes de mauvais traitements, c'est vrai, mais je le souligne et je le répète, un problème horrible et profondément enraciné accable la société canadienne, que ce soit en Colombie-Britannique, au Yukon, en Nouvelle-Écosse ou dans le sud de l'Ontario, aussi bien dans les villes qu'en milieu rural. Ce problème peut se manifester et il se manifeste effectivement dans chacune de nos circonscriptions. Dans une certaine mesure, nous sommes tous terrifiés et frappés par notre impuissance devant cette situation épouvantable et inacceptable.

Nous sommes des législateurs. Quels que soient nos antécédents ou nos convictions politiques, nous sommes tous ici parce que nous souhaitons ce qu'il y a de mieux pour les électeurs de nos circonscriptions et pour l'ensemble des Canadiens. Nous devons adopter les dispositions législatives que nous estimons appropriées. Nous devons comprendre que, pour enrayer la pro-